

# L'écho

Bulletin municipal  
d'information

de Saint-Sulpice-la-Forêt

numéro > 146  
décembre 2020

## CHAPELLE NOTRE-DAME-SUR-L'EAU Vers la rénovation P.4

Chères Sulpiciennes et chers Sulpiciens.



## édito

-  Vie **MUNICIPALE** P.2
-  Vie **LOCALE** P.6
-  Infos **EN BREF** P.11
-  Infos **UTILES** P.12

Cela fait maintenant neuf mois que la nouvelle équipe municipale est mobilisée en réponse au contexte absolument singulier dans lequel nous sommes plongés depuis le printemps.

Comme vous tous et toutes, employé-es communaux et élu-es avons adapté nos méthodes de travail et repensé nos organisations, en gardant l'intérêt général au cœur de nos réflexions.

J'ai conscience des grandes concessions faites sur nos libertés individuelles et collectives. Mais je crois que nous devons dans ce moment particulier, veiller ensemble à ce que le prix à payer du "contrôle sanitaire" reste circonscrit à son objet. Qu'il ne devienne pas une opportunité pour emmener d'autres décisions nationales liberticides qui, elles, s'inscriraient durablement.

Malgré les contraintes et les réorganisations inhérentes à la situation sanitaire, de nombreux projets continuent d'avancer, à l'instar de l'Écho nouvelle formule que vous découvrez aujourd'hui.

Les collectivités locales démontrent en ces moments de crise leur capacité à maintenir le contact avec les habitants et à entretenir le lien social.

Aussi, je tiens à vous remercier, toutes et tous, pour les efforts consentis au respect des gestes barrières et sanitaires qui nous ont permis collectivement de limiter l'épidémie.

J'aurai, lors de mes vœux de nouvelle année, à retracer l'année 2020... Cette rétrospective sera sans aucun doute particulière mais j'espère profondément qu'en 2021, nous puissions nous retrouver ensemble, en toute simplicité, pour partager nos projets et nos envies.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année au côté de vos proches, amis et familles.

Bien à vous, **Yann Huaumé**  
MAIRE DE SAINT-SULPICE-LA-FORÊT



Saint-Sulpice-la-Forêt



## Conseil municipal **DU 14 OCTOBRE**

### Rennes Métropole - plan local de l'Habitat (PLH)

En 2017, la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt et Rennes Métropole ont signé une convention relative à la mise en œuvre des objectifs du plan local de l'Habitat (PLH).

Elle fixe pour quatre ans les engagements quantitatifs et qualitatifs de la commune et définit les aides techniques et financières apportées en contrepartie par Rennes Métropole. Un bilan a été réalisé en 2019 sur l'état de réalisation du PLH afin de proposer des ajustements cohérents avec l'évolution sociale et démographique du territoire. Suite à ce bilan, le Conseil métropolitain a allongé la mise en œuvre du plan de deux ans avant d'élaborer un nouveau PLH avec les nouvelles équipes municipales.

Le conseil municipal accepte l'avenant 1 qui ne remet pas en cause l'économie générale de la convention. Par ailleurs, suite à la réaffirmation de la politique d'accueil et de solidarité de la métropole, un plan Migrants est développé et intégré au PLH ajusté.

Les objectifs restent fixés à 186 logements.

Un des secteurs prévus au PLH a été intégré dans le projet de la ZAC qui n'est pas encore finalisé. Par conséquent, cela ne permet pas d'atteindre à ce jour l'objectif prédéfini, ni de respecter les éléments de calendrier théorique définis en 2017.

Une nouvelle évaluation des objectifs est prévue en 2022 et viendra actualiser ces éléments.

### Finance - Espace culturel

Afin de pouvoir rénover le bâtiment Espace culturel, il est nécessaire d'établir les plans de l'existant. Il est demandé au maître d'œuvre de réaliser ce relevé pour un montant de 5 700 €.

### Réserve civique - Appel à bénévoles : mobilisation citoyenne

La commune de Saint-Sulpice-la-Forêt a inscrit des missions sur la plateforme <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr> pour rechercher des bénévoles. Cette plateforme gouvernementale permet aux structures (associations, CCAS, collectivités ...) ayant des besoins de renforts autour de missions vitales d'être mis en relation avec toute personne qui peut donner de son temps et proposer son aide sous le statut de « réserviste civique ».

Le conseil municipal a autorisé l'inscription des missions suivantes :

- Solidarité de proximité.
- Garde exceptionnelle d'enfants (assister le personnel municipal sur les temps périscolaires en cas de personnel insuffisant déclarés positif au Covid 19 ou cas contacts)
- Lien avec les personnes fragiles isolées
- Aide alimentaire et d'urgence

## Conseil municipal **DU 18 NOVEMBRE**

### Finances - Étude bâtiments en terre

Avant la réalisation de travaux sur les bâtiments en terre situés 4 rue Naise et 9-11 rue de la Grange, la municipalité souhaite faire un diagnostic global de l'état de ces bâtiments. Ce diagnostic permettra d'envisager leur «devenir» et de répondre aux préconisations de l'architecte des bâtiments de France. Le conseil municipal accepte la réalisation de cette étude par Mikaël Delagrange (Terroir Bâti) spécialiste du bâti ancien pour un montant de 3 240 €.



4, rue Naise..



Rue de la grange.

### Délégation de service public enfance et jeunesse - UFCV

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la gestion et l'organisation de l'accueil de loisirs a été confiée à l'UFCV pour une durée de quatre ans, dans le cadre d'une convention de délégation de service public (DSP). L'UFCV perçoit les recettes de participation des familles et la commune compense la différence.

Le budget 2020 de participation de la commune a été réévalué : 64 634 € au lieu de 68 396 €, soit 4 237 € de baisse suite à la crise sanitaire COVID, grâce à l'obtention d'aides financières de l'État et ce, alors que les équipes ont été renforcées.

Conformément aux termes de la convention, le conseil municipal a décidé de prolonger la DSP d'un an, avec une participation de la commune qui s'élèvera à 70 403 €, les aides spécifiques COVID n'étant pas reconduites en 2021.



Les délibérations complètes du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la commune [saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/](http://saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/)

# Finance

## Smart Saint-Sulpice

**En 2016, la commune a lancé un projet pour optimiser les consommations d'énergie des bâtiments communaux. Baptisé «Smart Saint-Sulpice», ce projet innovant repose sur un pilotage par l'Internet des objets (IoT), c'est-à-dire à l'aide de capteurs connectés.**

La commune a été récompensée par trois fois pour ce projet :

- La "Marianne d'Or" en 2017 qui valorise la démarche de projets innovants portés par les collectivités locales.
- Le "Label d'or National des territoires Innovants, dans la catégorie Environnement" : ce prix valorise les acteurs qui mettent en œuvre des projets qui mobilisent les technologies numériques et les pratiques innovantes au service des territoires et de leurs habitants.
- Lauréat des «Trophées bretons du développement durable

### ➔ Aujourd'hui la phase 2

**La phase 2 du projet a pour objectif d'atteindre 40 % d'économie d'énergie par un pilotage avancé des systèmes de chauffage et par des travaux d'amélioration thermique de nos bâtiments.**

Après une période d'expérimentation, la phase 2 se déploie maintenant à l'ensemble des bâtiments : remplacement des radiateurs de la mairie, pilotage avancé des systèmes de chauffage, changement des menuiseries (fenêtres) à la mairie et au centre culturel et mise aux normes des tableaux électriques.

**Les travaux suivants sont engagés pour 2020-2021 :**

- 1 Installation de sous-comptage des tableaux électriques et intégration des données fournies à la plateforme "Smart Saint-Sulpice",
- 2 Changement de tous les radiateurs de l'école, de la cantine et de la salle polyvalente car les radiateurs et équipements actuels sont "non pilotables",

2020 » organisés par l'État, l'ADEME et la région Bretagne dans la catégorie "collectivité locale".

**La phase 1 (2016 - 2018) du projet «Smart Saint-Sulpice» avait pour objectif de réduire de 20% la consommation énergétique et de donner des informations de consommation en temps réel.**

Le financement s'est articulé sur trois axes : 20 000 € de la commune, 35 000 € d'avance remboursable (Rennes/St Malo Lab) Wi6Labs et Alkante et 6 000 € de la convention avec ALEC (financement ADEME 70%).

**Cet objectif de réduction de 20% de la consommation énergétique a été atteint.** Cette phase s'est concentrée sur la "télémessure", mais le pilotage est resté "manuel" (radiateur par radiateur).

3 Installation du système de pilotage des radiateurs par l'internet des objets.

Le montant des travaux est de 94 335 €. La commune a sollicité une subvention au titre de la dotation de Soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle dans le cadre des projets relatifs à la transition écologique.

En effet, dans le contexte de crise sanitaire, l'État a souhaité augmenter cette dotation d'un milliard d'euros supplémentaires afin d'accompagner un effort de relance rapide et massif de projets des communes.

Cette subvention a été accordée à la commune pour un montant de 62 800 € et le conseil municipal du 18 novembre l'a intégrée au plan de financement. L'amortissement est estimé à 5 ans grâce aux économies d'énergie.

## Réorganisation des temps périscolaires

**Afin de respecter au mieux les directives gouvernementales, une nouvelle organisation des temps périscolaires est en place depuis le lundi 9 novembre.**

Elle conserve le fonctionnement avec 3 groupes d'enfants (maternelles, élémentaires 1 et élémentaires 2) afin de limiter les "brassages".

- Garderie du matin : le nombre d'enfants présents est réduit, l'accueil se fait dans les conditions habituelles, avec distanciation sanitaire entre les groupes.



- Temps du midi et cantine : les maternelles terminent à 11h30 et reprennent à 13h30. Les élémentaires finissent à 12h et reprennent à 14h. Ces horaires permettent d'organiser 3 services de cantine, un pour chaque groupe.
- Garderie du soir : les maternelles restent ensemble, les 2 groupes d'élémentaires sont séparés dans la cour et dans les classes. Ils peuvent être regroupés dans une même salle à partir de 18h15 tout en restant distanciés.

## Nouvel espace éducatif et culturel

Le village s'agrandit ! L'école et le centre de loisirs se doivent donc d'accueillir les nouveaux arrivants. Le projet du nouvel espace éducatif et culturel s'est ainsi enrichi d'une construction supplémentaire : une nouvelle classe pour l'école maternelle.

Pour rappel, le projet inclut la rénovation du centre culturel et de la bibliothèque ainsi que la construction d'une nouvelle classe et d'un nouveau bâtiment ALSH (trois salles d'activités dont une mutualisée avec les associations et une autre avec la petite enfance...).

Un aménagement des abords est également en réflexion.

À la suite des ateliers participatifs impliquant des usagers (enfants, professionnels, parents d'élèves, associations...) et des habitants, l'équipe d'architecte de cabinet 10i2la a affiné ses propositions. Le comité de pilotage et le comité technique se sont alors réunis pour travailler sur une première proposition d'esquisse. Après ces rencontres, il a été décidé de mutualiser certains espaces afin que le projet corresponde



Le centre culturel

à l'enveloppe budgétaire. Ainsi l'espace petite enfance sera partagé avec la salle d'activité 3-5 ans de l'ALSH, avec des toilettes et salle de sieste attenantes.

Les nouveaux bâtiments s'intégreront dans le paysage bâti et naturel environnant. Afin de limiter l'empreinte écologique et de respecter la santé des usagers, des matériaux sains et naturels seront utilisés.



L'école.



L'avant-projet définitif sera présenté en janvier 2021 pour un démarrage du chantier prévu début 2022. La municipalité remercie les professionnels de l'ALSH, de l'école, de la mairie, les enfants, les parents, les associations, les habitants et les voisins qui se mobilisent avec l'équipe municipale et les architectes pour bâtir ce projet.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez consulter la vidéo présentée lors du second atelier participatif sur le site Internet de la mairie.

## L'info communale évolue

Dès le mois de juin, un groupe de travail de cinq élus a entrepris un grand chantier de renouvellement des supports de communication de la commune. Quelques idées guident ce travail toujours en cours :

- des supports variés pour s'adapter à tout le monde (numérique, papier, affichage),
- des textes plus courts, très informatifs,
- une rédaction plus simple pour une meilleure lisibilité,
- des informations fiables et mises à jour.

C'est pourquoi *L'Écho* évolue, sans augmentation de coût pour la commune. Il devient plus régulier au cours de l'année grâce à ses deux formats, *L'Écho* classique de 12 pages et sa version *feuille* de 4 pages (1<sup>re</sup> édition en janvier). Ses rubriques habituelles sont conservées mais un effort est porté sur la qualité de sa rédaction, pour une lecture plus facile.

La création graphique, confiée à l'entreprise GPO de Thorigné-Fouillard, aide à ces objectifs : la mise en page est plus aérée et plus illustrée.

Le site Internet de la commune a également été restructuré mais sa mue est encore inachevée, ainsi que celle de ses

satellites : la lettre d'information et les réseaux sociaux.

Le réseau d'affichage "*Manchettes*", quant à lui, veut permettre une accroche large à l'information de la commune, grâce à son format très accessible sur les axes de circulation.



L'équipe communale reste à votre écoute pour améliorer tous ces liens d'information entre nous. Vos idées et vos réactions à Laurence Lemarchand :

[laurence.lemarchand@saint-sulpice-la-foret.fr](mailto:laurence.lemarchand@saint-sulpice-la-foret.fr)



Pour vous inscrire à la lettre d'information  
[saint-sulpice-la-foret.fr](http://saint-sulpice-la-foret.fr)

Pour nous suivre sur Facebook

[www.facebook.com/saint.sulpice.la.foret.fr](https://www.facebook.com/saint.sulpice.la.foret.fr)



# CHAPELLE NOTRE-DAME-SUR-L'EAU Vers la rénovation

Située entre l'église romane et l'abbaye du 12<sup>e</sup> siècle, la chapelle Notre-Dame-sur-l'Eau constitue un élément phare de notre patrimoine local. À ce titre, et compte tenu de son état de délabrement, elle bénéficie d'une attention particulière de la part de l'État et de la municipalité.

**A**fin d'évaluer la situation et d'estimer l'ampleur des travaux à engager, la commune a initié depuis deux ans des démarches avec la DRAC (direction régionale des Affaires culturelles). Un dossier d'étude de sauvegarde et de rénovation (clos et couvert) a été remis en juin dernier au propriétaire. Les travaux sont estimés à 850 000 € auxquels devront être ajoutés des travaux supplémentaires de viabilisation et les aménagements intérieurs permettant un futur usage du bâti.

Au regard de l'intérêt à garantir la sauvegarde de ce patrimoine, la commune a acquis la chapelle et les 7 400 m<sup>2</sup> de terrain qui l'entourent pour 70 000 €.

Ainsi, avec les ruines de l'abbaye (propriété du département), la chapelle et le bourg, la commune dispose d'un ensemble patrimonial de valeur rare à l'échelle du pays de Rennes.



La municipalité a également engagé une étude de valorisation paysagère, patrimoniale et culturelle du canal d'Ille-et-Rance et de la forêt de Rennes. Cette étude est réalisée en collaboration avec l'Audiar (Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise), à l'échelle du secteur nord-est de Rennes Métropole. En intégrant le périmètre de la chapelle et de l'abbaye, cette étude permet d'associer la rénovation de la chapelle à un projet plus large de tourisme patrimonial et culturel.



Une prospection est engagée pour évaluer les différentes sources de financements possibles ainsi que les partenaires à mobiliser pour la sauvegarde. Le montant des fonds publics (État, région, département, Rennes Métropole) ne peut pas dépasser la limite légale de 80%, auxquels s'ajouteront des compléments en fonds privés (fondation du patrimoine, mission Bern, mécénat, dons...). L'objectif de la municipalité est de couvrir par des aides publiques et privées la quasi totalité des dépenses inhérentes à ce projet.

Nous comptons sur votre participation pour avancer sur la valorisation paysagère de ce lieu et ainsi nous approprier ensemble ce patrimoine unique.

## Commission Actions sociales et solidarité

La commission Action sociale et solidarité de notre commune est extra municipale. Elle est animée par Yann Huaumé, maire et par Soizic Dorel, conseillère déléguée Action sociale. Elle comprend des élu-es (Yves Picard, Marie-Hélène Finet, Victoria Piquet, Camille Weiss) et Patricia Prioul (en charge de l'action sociale à la mairie). La commission compte également parmi ses membres Fabien Toulemonde (représentant *Des arbres et des papiers*), Joëlle Boisnard (membre de l'ADMR et de l'Udaf) et Annick Texier (représentant du *Club Main dans la main*).

Son rôle est de construire, de coordonner et de rendre concrète l'aide sociale apportée par la municipalité aux

habitants. Elle prépare et elle propose au vote du conseil municipal des actions (tarifs, événements, adhésions à des dispositifs existants, aides directes).

**Afin de rendre cette commission complète, la municipalité cherche encore deux habitant-es, éventuellement représentant une association concernée par l'action sociale.**

Les débats de la commission sont confidentiels et demandent une sensibilité à la prise en compte de situations fragilisantes pour des personnes.

Renseignements auprès de Patricia Prioul, mairie.

### Quatre femmes, quatre personnalités au service des enfants et de la commune

ATSEM (*Agent Territorial Spécialisé dans les Écoles Maternelles*)

**Derrière cet acronyme passé dans le langage courant se cachent des hommes et des femmes qui assistent au quotidien les enseignants et les animateurs périscolaires auprès des enfants de maternelles.**

Dans notre commune, elles sont au nombre de quatre : Sylvie, Jocelyne, Valerie et Nathalie. Toutes sont en poste depuis de nombreuses années, 28 ans pour Jocelyne et déjà 13 ans pour Sylvie. Elles représentent une mémoire vive de l'école et du village et elles incarnent des personnalités bien connues des parents et des enfants (toutes classes d'âge confondues). Pour cette première rubrique "Portrait", nous avons souhaité mieux les connaître et en savoir plus sur leur parcours et leur travail.

*Nous remercions chaleureusement Sylvie, Jocelyne et Valérie d'avoir bien voulu se plier à l'exercice de l'interview !*

**Jocelyne :** je suis née à Saint-Sulpice et je suis allée à l'école dans le centre culturel actuel. La bibliothèque était une classe, on y entrait avec des patins aux pieds pour ne pas salir ... c'est nous les enfants qui faisons le ménage par équipe de deux, même les toilettes dans la cour ! Et pendant les vacances, nous revenions cirer les bureaux en bois.



J'ai commencé à travailler à mi-temps à la mairie en 1982 puis progressivement à plein temps. Être employée de mairie, c'est être polyvalente et s'adapter aux besoins de la commune ! Le matin, je m'occupais des enfants. L'après-midi, j'avais d'autres missions, par exemple la comptabilité ou la frappe et le tirage

de l'Écho. Au début, les classes étaient dans des préfabriqués. Nous avions dix minutes de ménage par classe à faire le matin mais nous le passions généralement à allumer les poêles à fuel (un dans chaque classe). L'hiver, le plein de fuel était aussi fait le soir par le personnel communal masculin afin qu'il fasse chaud dans la classe au matin. Aujourd'hui, je suis ATSEM en MS (moyenne section). Je suis référente entre les ATSEM, l'école et la mairie. Je suis également chargée des inscriptions à la cantine. Après cette longue carrière, je pars à la retraite en 2022.

**Nathalie :** elle a été embauchée en 1987. Elle s'est longtemps occupée des enfants de GS (grande section) et de la garderie du soir. Aujourd'hui, elle s'occupe de l'entretien des bâtiments (école, salle polyvalente, ateliers communaux du Tronchay). Elle continue d'être au contact des enfants à la cantine des maternelles et à la garderie du soir.



**Valérie :** je suis parisienne, installée à Saint-Sulpice depuis 1995, année où j'ai pris un poste polyvalent à la mairie. Cela a évolué vers un poste d'ATSEM en GS (grande section). J'assure également la cantine et les garderies du matin et du soir. Il y a beaucoup d'heures concentrées sur les périodes scolaires, avec de longues journées de 7h30 à 18h30. Pendant les vacances scolaires, la mission



est essentiellement l'entretien des bâtiments. Avec les enfants, j'affectionne particulièrement toutes les activités manuelles, sur le temps scolaire et aussi à la garderie. Et j'apprécie de voir grandir les enfants dont je me suis occupée petits. J'ai accompagné des enfants avec des profils divers et des situations familiales parfois compliquées. Soutenir les enfants dans leur scolarité et dans les moments difficiles, c'est aussi soutenir les parents parfois. Je me rappelle un enfant un peu difficile. Il avait beaucoup de mal avec la séparation du matin et je sentais son papa complètement stressé. J'ai apprécié de les aider lui et ses parents. Aujourd'hui, cela me fait toujours plaisir de le croiser dans la rue et qu'il me salue.

Le cadre de l'école est agréable, ainsi que les classes de l'école maternelle. Pour le confort des adultes et des enfants, les structures périscolaires avaient besoin d'être changées et le projet de nouveau centre de loisir est motivant. Mon souci quotidien est que les enfants viennent à l'école avec le sourire !

**Sylvie :** je me suis installée en 1997 à Saint-Sulpice alors que je travaillais dans le milieu de l'imprimerie. En 2007, j'ai été embauchée par la commune en poste polyvalent (ménage, cantine, garderie). Depuis 2015, je suis ATSEM à temps plein en PS. J'avais envie et j'aime travailler avec les enfants, c'est gratifiant même s'il y a des moments plus difficiles... Ce sera agréable de travailler dans un nouvel ALSH ... et un jour dans une nouvelle cantine.



### Commémoration du 11 novembre - Une commémoration dans l'intimité

**M**ercredi 11 novembre, une commémoration de l'armistice de la Grande Guerre a eu lieu en petit comité, Michel Descormiers (président de l'UNC), Jean-Pierre Chateignere (trésorier de l'UNC), Gérard Hugoo (membre de l'UNC), Yann Huaumé, maire de Saint-Sulpice-la-Forêt et Marie-Hélène Finet, élue en charge des questions de Défense. Comme chaque année, un hommage solennel a été rendu à tous les Sulpiciens morts pour la France et à tous les morts pour la France de cette année 2020. Une gerbe a été déposée au monument aux Morts.

**Un peu d'histoire ...** C'était il y a un siècle, le 10 novembre 1920. Dans la citadelle de Verdun, Auguste Thin, soldat de deuxième

classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillet blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe et salue la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.





## Un nouveau Pôle de Santé et de Bien-Être à Saint-Sulpice-la-Forêt

La commune de Saint-Sulpice-la-Forêt a la chance d'avoir un cabinet médical et un cabinet paramédical privé dans la zone d'activité du Tronchay depuis cinq ans déjà. Regroupant initialement 5 praticiens, ils sont aujourd'hui 8 pour seulement 7 salles de soins. Alertée par une croissance de la demande de soin, la commune avait anticipé une potentielle extension de ce pôle de santé en réservant le terrain attenant au centre existant dès 2017. Anticipation judicieuse, car dès 2018, un groupement de thérapeutes complémentaires manifestait son souhait de construire un nouveau bâtiment.

### Un jeu de chaises musicales ...

Les 3 ostéopathes devant s'organiser avec 2 salles actuellement vont pouvoir offrir une plus large amplitude de disponibilités en migrant dans le nouveau bâtiment. Leurs deux salles ne resteront pas vides puisque les masseurs-kinésithérapeutes ont accueilli mi-novembre un troisième confrère, Jacob Chavoutier, qui occupera l'une d'elles. L'autre salle sera occupée par Charlotte L'Enfant, orthophoniste, déjà installée au Tronchay.

### Le pôle accueillera de nouveaux praticiens

Aline Saliba, pédicure-podologue : après neuf ans d'expérience en cabinet libéral, elle a choisi de poser ses bagages à Saint-Sulpice-la-Forêt dont le cadre privilégié est un atout essentiel. Elle partage le sens des valeurs humaines avec les autres professionnels du pôle.

Stéphanie Meillan, psychologue clinicienne spécialisée en thérapie comportementale et cognitive, exerce depuis dix ans au centre hospitalier Guillaume-Régner de Rennes. Elle a décidé d'offrir ses compétences à la société civile et elle crée

ainsi son activité dans le nouveau pôle. Actuellement enceinte, elle commencera les consultations, au plus tôt, à la rentrée 2021. Dans l'attente, un.e collègue psychologue serait le ou la bienvenue pour compléter son temps.

Elodie Lesage-Chevallier, gestalt-thérapeute et praticienne en Somatic Experiencing à Betton depuis dix ans a choisi d'intégrer l'équipe également.

**Note :** Le projet intégrait à l'origine Amandine Payenville, naturopathe, qui a dû déménager dans une autre région.

### Et des professionnels déjà installés à Saint-Sulpice-la-Forêt

Elisabeth Claveau, kinésologue au 9 rue de la Grange depuis cinq ans.

Julien Lehuger, Elise Plestan et Maude Buch, ostéopathes, dans ces nouveaux locaux dès le 21 décembre.

### Un pôle, 3 espaces

Vous découvrirez au sein de ce pôle 3 espaces distincts :

- Une partie "santé physique" avec Julien Lehuger, Elise Plestan, Maude Buch, ostéopathes et Aline Saliba, podologue.
- Une partie "santé psychique" avec Stéphanie Meillan, psychologue et Elodie Lesage Chevallier, gestalt-thérapeute.
- Une partie "bien-être" avec Elisabeth Claveau, kinésologue et une autre personne en cours de recrutement.

Le nouveau bâtiment bénéficie d'une salle commune permettant de proposer une activité de groupes thérapeutiques, d'ateliers ou encore de formation. Il sera éventuellement possible à des intervenants extérieurs de louer cette salle sous couvert de respecter l'esprit de soin et de bien-être cher au pôle.



Elisabeth Claveau



Elodie Lesage Chevallier



Julien Lehuger



Maude Buch



Stéphanie Meillan

## UNC - Le mot de l'UNC Sulpicienne

En raison de la Covid 19, notre activité s'est déroulée entre réalité et virtualité. L'activité mémorielle a été, elle aussi, soumise aux consignes sanitaires.

Pour le réel, à cause du confinement total, la cérémonie du 8 mai n'a pas eu lieu. Avec l'autorisation municipale, les commémorations de l'appel du 18 juin et de l'armistice du 11 novembre ont pu être célébrées en comité très restreint. La collecte habituelle et solidaire des bleuets de France a été contrariée faute de public.

Pour le virtuel, nous gardons un lien téléphonique avec nos plus vieux adhérents. Nous continuons également des réunions de bureau via le téléphone et via Internet.

Nous nous interrogeons sur la possibilité de tenir notre assemblée générale obligatoire prévue le 6 février prochain, pourra-t-elle se tenir de manière traditionnelle ? Dans le cas contraire, il nous faudra prévoir une assemblée dématérialisée. Tout comme celle organisée par l'UNC35, à laquelle le président local a précédemment procédé aux votes des rapports et statuts par Internet.

Affaire à suivre en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

**Michel Descormiers**

Atelier théâtre  
« être pirate ».



## La vie du centre de loisirs



Sortie en forêt.



Feufophone.

Le centre de loisirs a proposé de nombreuses activités en septembre et en octobre : des expériences scientifiques, de la cuisine, des jeux de toutes sortes, du bricolage, une sortie en forêt ... L'ALSH accueille entre 35 et 55 enfants aux Renards de Feux les mercredis et/ou pendant les vacances. Depuis cette nouvelle rentrée scolaire, de nouvelles têtes sont apparues à l'accueil de loisirs et nous espérons que les enfants s'y plaisent.

Pour répondre à cette question, nous avons mis en place le mercredi 18 novembre, le *Feufophone*. Un outil pratique et ludique qui nous servira à connaître l'avis des enfants sur leurs journées : il suffit d'appuyer sur un bouton de couleur et de laisser un message dans le téléphone qui se met alors à sonner. Cet outil sert aussi à diffuser les photos en direct de la journée aux parents qui ne peuvent entrer dans l'enceinte de l'ALSH. Le *Feufophone* a été fabriqué avec des enfants qui ont bricolé (découpe de bois, visserie, ...) et ont découvert des notions d'électronique.

Autre projet qui se concrétise, la fabrication d'un décibelmètre géant qui sera mis en place à la cantine, en tout cas sur les temps du mercredi et des vacances dans un premier temps. L'objectif est de rendre les enfants plus autonomes sur la gestion du bruit dans le réfectoire.

Nous relançons le projet d'une visite au parc Astérix pour l'été 2021. D'ores et déjà, nous mobilisons les enfants de 9 ans et plus ou qui auront 9 ans d'ici juillet prochain.

Le projet avait été stoppé à cause de la crise sanitaire. Afin de ne pas perdre toute l'énergie déjà déployée, nous relançons donc les actions d'autofinancement et nous reconstituons un groupe d'enfants qui visitera le parc Astérix. À noter que ces actions ont lieu en début d'après-midi les mercredis, pour que les anciens CM2, maintenant collégiens, puissent venir.

*Les animateurs de l'ALSH*

## UN BEAU POULAILLER À CÔTÉ DE L'ÉCOLE

À l'initiative de la municipalité, un poulailler communal a vu le jour en 2018. Son but : recycler les déchets de la cantine. Des Sulpiciens bénévoles ont participé à la fabrication de l'enclos et aux aménagements. Habité par 2 poules, il est actuellement géré par un collectif de 10 bénévoles. Chaque famille participante assure une semaine à tour de rôle, avec pour mission : nourrir les poules et ramasser les œufs tous les jours, nettoyer les pondoirs et changer la paille tous les vendredis. Les enfants adorent ! Ils viennent parfois avec leurs enseignants donner à manger et ramasser les œufs.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, contactez : [poulailler-sslff@googlegroups.com](mailto:poulailler-sslff@googlegroups.com)



## Saint Sul'kids

Une nouvelle rubrique  
à hauteur d'enfant

LES ENFANTS, CETTE RUBRIQUE EST POUR VOUS !

Venez y décrire vos activités à l'école, au centre de loisirs ou bien entre copains-copines. Saint-Sulpice, c'est comment pour vous ?

Donnez vos textes à vos maîtresses, à Quentin qui nous les transmettrons.

Ou directement à la mairie, pour *l'Écho*.

# ASC

## L'ASC arrête ses activités provisoirement

L'ASC est parvenue à lancer la saison 2020-2021 dans un contexte sanitaire compliqué et incertain. L'évolution de la situation nous a contraint à annoncer l'arrêt complet de toutes les activités fin octobre et ce pour plusieurs semaines. Nous tenons nos adhérents informés par mail au fur et à mesure de l'évolution des conditions sanitaires et des décisions gouvernementales. Ces informations sont également consultables sur notre site :

<https://ascstulpicelaforet.blogspot.com/>

Nous espérons pouvoir annoncer très prochainement la reprise de nos activités.

L'Association Socio-Culturelle organise également plusieurs événements dans l'année auxquels les Sulpiciens sont désormais habitués. La période nous a amené à en annuler la totalité, notamment la soirée des *Classes 0* en octobre et celle des *Chants de marins* en novembre.

Nous reportons la réunion prévue en novembre autour de la création de la section *Jardins solidaires* ou partager son jardin entre particuliers. Si vous êtes intéressé.e par la démarche, si vous avez des questions ou des suggestions pour la mise en œuvre de ce projet, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : [asc.sslf.jardinsolidaires@gmail.com](mailto:asc.sslf.jardinsolidaires@gmail.com)

## L'ASC était présente au forum des associations

L'ASC était présente lors du forum des associations, organisé par la mairie avec le respect des gestes barrières. Les animateurs et responsables des sections sont venus en appui des membres du CA pour accueillir les Sulpiciens qui souhaitaient s'inscrire à nos activités. Nous les en remercions, ainsi que tous les bénévoles qui sont au rendez-vous chaque saison pour nous prêter main-forte au moment de l'installation. 37 sections sont proposées cette année dont 3 nouvelles : *Athlé-Running*, *Jardins solidaires* et *Tennis de table*. Moins de monde certes en ce samedi matin mais un flux continu pour quelques unes de nos sections : plusieurs ont réussi à nouveau cette année à réunir un bon nombre d'adhérents, à l'image du *Pilates*, du *Multisports enfants*, ou encore de la section *Ju-Jutsu traditionnel* qui a toujours autant de succès chez les enfants. Par ailleurs, le succès de la *Danse* auprès de notre jeune public a été tel qu'un cours supplémentaire a été ouvert. Merci à nos adhérents de nous faire toujours autant confiance et d'avoir été au rendez-vous pour participer avec nous à cette saison qui s'annonce à rebondissements !

## Le Ju-Jutsu Traditionnel a du succès

Cette année, la section *Ju-Jutsu traditionnel* a encore eu du succès chez les enfants. Nous avons donc créé, en plus du cours enfants, un cours ados collégiens qui permet de mieux les encadrer et les accueillir sur des horaires compatibles avec le retour en bus du collège.

Un protocole sanitaire lié à notre pratique d'art martial a été mis en place afin de permettre une reprise de notre activité

dès que le confinement sera levé.

Nous avons édité un nouveau prospectus et créé un logo. Il a été distribué dans les boîtes aux lettres début septembre afin de faire connaître la section *Ju-Jutsu traditionnel* auprès des nouveaux Sulpiciens.

Horaires des cours à la salle de motricité de l'école : le mardi 18h-19h enfants / 19h-20h collégiens / 20h05-21h35 ados-adultes. >>> **CONTACT** : [wajutsu.stulpicelaforet35@yahoo.com](mailto:wajutsu.stulpicelaforet35@yahoo.com)

## La sophrologie, une activité idéale pour se ressourcer

La sophrologie est un temps de pause et de rencontre avec soi-même. Accessible à tous et toutes, cette pratique de relaxation

et de méditation, ancrée sur la respiration, permet de se poser et de vivre l'instant présent de manière plus harmonieuse. Sa pratique régulière développe bien-être, équilibre et une meilleure connaissance de soi. Ses effets bénéfiques sont reconnus, notamment en cas de stress.

Les séances se déroulent les mercredis de 19h00 à 20h00, salle multifonction de l'école (en cas de confinement les cours se déroulent en visioconférence).

Prochaine session de 15 séances : du 27/01/21 au 02/06/21 au tarif de 95€.

Par ailleurs, si la situation sanitaire le permet, un après-midi « découverte de la sophrologie » sera proposé le samedi 16/01/21 de 14h30 à 17h, salle multifonction de l'école Niki-de-Saint-Phalle (tarif : 30€).

>>> **CONTACT** : renseignements et inscriptions

auprès de Hervé Le Bitter 06 19 05 67 72

[asc.sslf.sophrologie@gmail.com](mailto:asc.sslf.sophrologie@gmail.com)

## Athlé-Running, une nouvelle activité dans l'air du temps

La section *Athlé-Running* a débuté sa première saison en septembre 2020.

La création de cette section a été initiée en juin. En effet, à la sortie de la période du 1er confinement, nous avons partagé, avec Gérard Hugoo le président de l'ASC, le constat que de nombreuses personnes de la commune couraient ou s'étaient remises à la course à pied.

Aussi, afin de fédérer les joggeurs autour de leur passion, nous avons proposé cette activité. Une douzaine de personnes semblait intéressée par ce projet, nous avons alors constitué des groupes de niveaux et nous projetons, quand le contexte sanitaire le permettra, de participer à différentes courses. Nous profitons de la proximité de la forêt pour nous initier au Trail. Nous sommes affiliés à la Fédération française d'athlétisme : les inscrits bénéficient ainsi d'une licence d'athlétisme.

Les personnes intéressées peuvent nous rejoindre : le Rdv hebdomadaire est le dimanche à 9h30 sur le parking de la salle polyvalente de la commune.

Marion - Responsable de la section

>>> **CONTACT** : [asc.sslf.running@gmail.com](mailto:asc.sslf.running@gmail.com)

ou [marion.guillaum@gmail.com](mailto:marion.guillaum@gmail.com)

## Première saison pour le Tennis de table découverte

La section *tennis de table* a démarré cette année avec trois adhérents.

Après avoir débuté les premières séances regroupés sur une unique table exhumée de la grange, l'association a rapidement investi dans une nouvelle table. Celle-ci nous permet de pouvoir jouer dans un espace facilitant la distanciation ... très utile par les temps qui courent.

Évidemment, cela oblige aussi le coach à donner de sa personne afin de compléter les doublettes. Les services, coups droits, revers, top spin, poussettes et balles hautes peuvent désormais s'enchaîner.

Nous passons donc un réel bon moment dans la salle polyvalente chaque jeudi (de 18h30 à 20h) avec un réel plaisir de se retrouver autour de nos petites balles oranges.

Pour ceux qui seraient curieux de voir à quoi ressemble un cours d'initiation au tennis de table et constater les progrès réalisés par nos membres, vous êtes les bienvenus quand la situation sanitaire le permettra (avec ou sans votre raquette...).

>>> **CONTACT** : [asc.sslf.tennisetable@gmail.com](mailto:asc.sslf.tennisetable@gmail.com)



## Des Arbres et des Papiers Une nouvelle association sulpicienne

**E**n 2018, deux familles demandeuses d'asile étaient accueillies à Saint-Sulpice-la-Forêt via le dispositif CADA géré par l'association Coallia. Les Sulpiciens avaient alors été nombreux à répondre présents pour la création d'un **comité de soutien** à ces familles, qui ont pu obtenir leur statut de réfugiés et ont depuis quitté la commune.

Membres actifs du comité de soutien, **nous sommes six à avoir souhaité continuer** l'aventure en créant une association – **Des Arbres et des Papiers** – afin de pérenniser l'expérience acquise et de continuer le combat pour un **accueil inconditionnel des personnes exilées**.

Il nous est apparu nécessaire de nous structurer pour renforcer nos liens et notre capacité d'action, mais aussi d'afficher

clairement notre démarche grâce des objets clairs inscrits dans les statuts de l'association.

Ainsi, nous nous sommes fixé comme ambition d'intervenir à la demande des personnes exilées pour faciliter la possibilité de se nourrir, de se vêtir, de se soigner, de se loger, en aidant aux démarches administratives quotidiennes et aux démarches juridiques liées aux droits des étrangers, en orientant vers les professionnels qui en ont la charge ou qui ont pris la responsabilité de leur présence sur la commune.

Après une première soirée de présentation au Guibra en février 2020, qui nous a permis de trouver un large écho auprès des Sulpiciens, nous lançons **un appel à toutes les bonnes volontés pour nous rejoindre**.



De gauche à droite Anne-Charlotte Turpin, Fabien Toulemonde, Sonia Le Nézet, Mickaël Bardy, Émilie Taloudec, Jessie Magana.

Depuis le déconfinement, d'autres personnes exilées sont venues (ou vont venir) habiter dans notre commune, et les besoins sont nombreux : dons de vêtements ou de mobilier, petits services du quotidien, conversation en français avec les adultes, jeux ou ateliers avec les enfants, etc. **Aucune compétence n'est nécessaire, juste l'envie d'aider, de partager.**

Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement recevoir nos informations, n'hésitez pas à nous contacter :  
**desarbresetdespapiers@protonmail.com.**

Une collecte de fonds est en ligne sur :  
**www.helloasso.com**, mots clés : « Des arbres et des papiers ». 66 % du don sont déductibles fiscalement.

## Club Main dans la Main

Nous sommes entrés dans une nouvelle période de confinement et nous avons cessé toutes nos activités jusqu'à la fin de l'année. Notre Assemblée Générale qui devait avoir lieu le 9 décembre est annulée.

Notre club est ouvert à tous les retraités qui veulent adhérer. Les adhésions ont lieu avant fin décembre et nous avons décidé en CA du montant de 10 euros par personne au lieu de 14 euros pour l'année 2021. Dès qu'il sera possible de reprendre nos activités, nous le ferons dans le respect du protocole sanitaire. Prenez soin de vous et de vos proches.

### >> CONTACT

Pour tous renseignements et inscriptions, merci de contacter la présidente du club au **02 99 66 21 95**

*Mme Annick Texier*

## La vie de la bibliothèque

Afin de conserver un accès aux ouvrages, la bibliothèque est restée ouverte pendant le confinement avec un service de retrait de documents. Nous avons poursuivi nos achats pour toujours proposer de nouvelles lectures. Depuis fin novembre, la bibliothèque est à nouveau en libre accès. Nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions, dans le respect des règles sanitaires. À noter, la bibliothèque sera fermée pendant les vacances de fin d'année.

Nos ordinateurs sont anciens et ont besoin d'être changés. Si vous avez l'opportunité de récupérer du matériel informatique, pensez à la bibliothèque.

► **Les vœux du maire**

auront lieu le vendredi 29 janvier.

Les invitations seront lancées courant janvier, afin de tenir compte des contraintes sanitaires du moment.

► **Marchés du vendredi du jour de Noël et du jour de l'an**

Ils sont avancés les mercredis 23 et 30 décembre.

► **Fermeture du secrétariat de la mairie**

Le secrétariat de la mairie sera fermé le samedi 26 décembre 2020.

► **Le recensement de la population reporté en raison de la crise sanitaire**

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après concertation, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.

Rendez-vous donc en 2022 pour le recensement des Sulpiciennes et Sulpiciens!

**INFOS DÉCHETS :**

► **Organisation de la collecte des emballages en fin d'année**

Pour les fêtes de fin d'année, afin de palier à la succession de deux semaines impaires, Rennes Métropole propose l'utilisation complémentaire de sacs jaunes. Vous pourrez vous en procurer à la plateforme de déchets verts, dans les déchèteries les plus proches. La mairie disposera également d'un petit stock limité.

Pour rappel : Info Déchets 0800 01 14 31 (service et appel gratuits).



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, la déchèterie de La Harpe (Rennes, secteur Nord) est ouverte le midi (10h à 19h en continu du lundi au samedi sauf le mardi, ouverture à 14h). C'est la seule déchèterie de Rennes Métropole avec ces horaires. Tous les habitants métropolitains y ont accès ! En plus, elle est spacieuse et dispose de tous les flux (sauf l'amiante et les pneus).

**Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**

Filles et garçons né(e)s en octobre, novembre et décembre 2004 : vous devez vous faire recenser à la mairie entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de votre anniversaire.

La mairie vous délivre alors une attestation de recensement. Ce certificat est obligatoire pour s'inscrire aux examens tels que le BEP, le baccalauréat ou le permis de conduire moto ou auto.

Vous munir pour cela du livret de famille, d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile.

INFO COVID-19 : **Depuis le 23 novembre 2020, il est possible de réaliser sa JDC en ligne.** Pour cela, les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr). Plus d'informations sur [defense.gouv.fr/jdc](http://defense.gouv.fr/jdc).

►► **CONTACT** : CSN de Rennes : 09 70 84 51 51 / csn-rennes.sec.fct@intradef.gouv.fr

► **Familles nombreuses : une aide pour payer votre facture d'eau et d'assainissement**

Vous avez 3 enfants à charge ou plus ?

Faites votre demande auprès de Veolia Eau (distributeur d'eau) avant le 31 décembre 2020 pour bénéficier d'une déduction d'au moins 30 € / an et par enfant à compter du 3<sup>e</sup> enfant sur votre prochaine facture d'eau et d'assainissement !

Retrouvez les conditions sur :

<https://www.service.eau.veolia.fr> - **Rubrique** : L'eau dans ma ville (saisir la commune) / Conseils pratiques / Guide crédit eau famille nombreuse ou appelez aux coordonnées indiquées sur la facture d'eau et d'assainissement.



**OBJETS PERDUS, OBJETS TROUVÉS**

Deux vélos ont été trouvés abandonnés sur la commune mi-novembre. Si vous êtes concerné-e, merci de contacter la mairie.

Pour rappel, la mairie dispose d'un certain nombre d'objets trouvés : vous cherchez un objet perdu ? Vous trouvez un objet abandonné ? La mairie peut vous aider.

**Prévention des intoxications au monoxyde de carbone**

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Le monoxyde de carbone résulte d'une mauvaise combustion des appareils tels que :

- **production d'eau chaude et de chauffage**, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...),
- **chauffages d'appoint** utilisés en continu, ce sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique,
- **groupes électrogènes ou motopompes**. Ces équipements doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.

Il est important de maintenir une **aération permanente** dans les locaux.

Les symptômes d'alerte sont maux de tête, nausées, vomissements.

**Les consignes de bonne conduite sont les suivantes :**

- aérer immédiatement,
- arrêter les appareils,
- évacuer les lieux,
- appeler les secours (112, 18 ou 15).

RENNES MÉTROPOLE / COVID-19

**Vous avez besoin d'aide ?**



**SOUTIEN MORAL**

Appelez le **0 800 130 000**



**VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

Appelez le **3919**

**ENFANTS EN DANGER**

Appelez le **119**



**URGENCE SOCIALE AIDE ALIMENTAIRE**

Appelez le **0 800 95 35 45**

COVID-19 : Rappel des numéros d'urgence en cette période de crise sanitaire.

## MAIRIE

3 rue de l'Abbaye - 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt  
02 99 66 23 63  
secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr  
www.saint-sulpice-la-foret.fr



Saint-Sulpice-la-Forêt

### Ouverture au public

le lundi de 14h à 18h30  
de mardi au vendredi de 9h à 12h  
le samedi de 9h à 12h (les semaines paires uniquement)  
Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances :

- Le 27 octobre 2020, **Mya Le Troquer**
- Le 1er novembre 2020, **Rowan Declerck Fagot**
- Le 5 novembre 2020, **Leeloo Guibert**
- Le 7 novembre 2020, **Sofia Bernardo**
- Le 9 novembre 2020, **Aliya Jousset**
- Le 26 novembre 2020 **Marius Desbrousses**

### Décès

- Le 29 juillet 2020, **Pierre Badier** 73 ans
- Le 24 octobre 2020, **Monique Bougeard** 78 ans

## URBANISME

### Permis de construire :

- Ronan Grignard *Extension d'habitation et déplacement de la véranda* - 35 rue des Trois-Pignons
- Christophe et Patricia Lechevallier *Rénovation partielle et extension d'habitation* - 2 rue Marguerite-d'Angennes

### Déclarations préalables :

- Yoann Desbrousses et Paoline Robbe *Extension d'habitation* - 1 rue Rosa-Bonheur
- Marie-France Bignan *Remplacement du portail* - 7 rue Raoul-de-la-Futaye
- Jean-Yves Loret *Clôture* - 1 rue du Pertue-Renaud
- Olivier Patenotre *Kiosque* - 28 bis rue Naise
- Solenne Poirier *Clôture* - 31 rue Naise
- Sylvain Crozet *Clôture* - 16 rue Raoul-de-la-Futaye

## GESTION DES DÉCHETS

### Ramassage des ordures ménagères :

mardi pour les déchets non recyclables.  
vendredi pour les déchets recyclables (1 semaine sur 2).  
Lorsqu'une semaine comprend un jour férié, toutes les collectes sont décalées au lendemain. Des calendriers de collecte 2020-2021 sont disponibles à la mairie.

### PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS - ZA DU TRONCHAY

du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars  
lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h  
samedi de 14h à 17h

### DÉCHÈTERIES LES PLUS PROCHES

#### Betton - La Noë-Huet :

lundi / mardi / mercredi / vendredi / samedi de 9h à 12h  
et de 14h à 18h / jeudi de 9h à 18h

#### Thorigné-Fouillard - ZA de Bellevue :

lundi / vendredi / samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
mercredi de 14h à 18h

## POSTE

Boîte aux lettres place de la mairie  
Lévéé toutes destinations à 9h du lundi au samedi

## SERVICES SCOLAIRES et PÉRISCOLAIRES :

→ **École maternelle et primaire Niki-de-Saint-Phalle :**  
5 route de Saint-Denis  
02 99 66 23 54 M<sup>me</sup> Ménager (directrice)

→ **Garderie municipale :**  
02 99 66 22 60 et 06 87 34 86 11

→ **Accueil de loisirs (mercredi) :**  
02 99 66 22 60 - Quentin 06 32 89 93 03 - Sarah 06 35 45 44 61

## BIBLIOTHÈQUE

5 route de Saint-Denis - 02 99 66 27 10  
lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h  
et 14h30 à 16h30 et samedi de 10h30 à 12h15

Fermée pendant les vacances de Noël  
biblio.stsulpicelaforet@gmail.com

## SANTÉ et BIEN-ÊTRE

PÔLE SANTÉ - RUE DE LA VOIE ROMAINE :

→ **Médecins généralistes : 09 72 61 02 10**  
Dr Pauline Hamon et Dr Claire Maillet

→ **Kinésithérapeutes : 02 99 66 20 67**  
Aurora Merzoug, Mélodie Marteau, Jacob Chavoutier

→ **Infirmière : 02 99 66 23 47**  
Sylvie Jouanjan-Prigent

→ **Orthophoniste : 02 99 31 94 90**  
Charlotte L'Enfant

PÔLE SANTÉ - BIEN-ÊTRE - RUE DE LA VOIE ROMAINE :

→ **Ostéopathes : 02 99 66 21 60**  
Julien Lehuger, Élise Plestan, Maude Buch

→ **Pédicure-podologue : 06 21 67 28 25**  
Aline Saliba

→ **Kinésologue 07 88 23 56 10**  
Élisabeth Claveau

→ **Gestalt Thérapeute - Psychothérapie : 06 60 32 13 04**  
Elodie Lesage Chevallier

PÔLE SHIATSU - BIEN-ÊTRE - 10 LE TRONCHAY :

→ **"Un temps pour soi" :**  
Laurence Lemarchand : 06 09 23 27 00  
Annaïg Pinçon : 06 63 18 95 70